

## **DROIT À UN LOGEMENT POUR TOUS !**

Alors que l'article 23 de la Constitution stipule clairement et sans équivoque que « Toute personne a le droit de mener une vie digne, y compris le droit à un logement décent », son application pose sérieusement problème.

Bien que, dans sa déclaration politique, le gouvernement bruxellois ait annoncé un certain nombre de mesures en matière de logement qui vont dans la bonne direction, celles-ci sont encore loin d'être suffisantes pour répondre aux principaux besoins.

**Hart boven Hard Brussel** se joint aux revendications des associations qui travaillent pour le droit au logement pour tous, dont le **Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat** et ensemble ils font quelques propositions politiques urgentes :

### **1. Une augmentation significative du logement social !**

Un Bruxellois moyen consacre entre 40 et 60 % de ses revenus au loyer de son logement.

50 % des locataires sont éligibles à un logement social. 48 000 personnes sont sur une liste d'attente : cela devrait être une priorité absolue !

Le gouvernement bruxellois prévoit des milliers de nouveaux logements sociaux.

C'est UN BON DÉBUT ! Mais comment va-t-il les réaliser et dans quel délai ?

Et qu'en est-il du secteur immobilier privé : le gouvernement va-t-il introduire une obligation pour un pourcentage raisonnable de logements sociaux dans leurs grands projets ?

### **2. Renforcement des initiatives innovantes dans le secteur privé !**

Dans le secteur privé la grille des loyers sur base des critères objectifs doit devenir contraignant et exécutoire afin de contrôler les hausses des loyers. Et les anciens logements doivent être contrôlés systématiquement sur leur qualité. Une commission paritaire devrait veiller sur leur bon fonctionnement.

La socialisation des logements privés via le système existant des agences immobilières sociales doit être renforcée mais en étant très attentif aux nouveaux grands investisseurs qui ont découvert cette niche de logements modestes et qui risquent d'en abuser.

Le système anti-spéculatif tel que développé par Community Land Trust, où la propriété du sol est séparée de celui du bâti, doit également être soutenue.

### **3. Utiliser le patrimoine vacant : reconnaissance et pérennité des occupations temporaires à caractère social!**

Le sans-abrisme à Bruxelles ne cesse d'augmenter alors que selon des estimations des dizaines de milliers d'immeubles sont vides.

Le gouvernement bruxellois veut promouvoir les initiatives d'occupation temporaire, entre autres en créant un observatoire des logements inoccupés et une agence d'occupations temporaires.

C'est UN BON DÉBUT ! Mais que va-t-il entreprendre contre les sociétés commerciales qui prennent de plus en plus en charge la gestion des propriétés vides ? Et comment va-t-il utiliser les mécanismes juridiques existant pour lutter efficacement contre les maisons inhabitées ? Jusqu'à présent, ils se sont révélés totalement inadéquats.

Le droit d'occupation des bâtiments vides doit être retiré du droit pénal et le pouvoir d'expulser les occupants doit être réservé exclusivement au juge de paix.

### **4. Solutions structurelles pour les plus vulnérables, même après la crise de la Covid-19 !**

Pendant la crise, le gouvernement a pris des mesures urgentes pour loger les résidents vulnérables sans papiers et sans abri dans des hôtels vides.

C'est un BON DÉBUT ! Mais maintenant, des mesures structurelles doivent être mises en place pour rendre les bâtiments vides habitables et utilisables pour tous les groupes vulnérables de notre ville.

Lisez notre texte motivé et détaillé que les associations peuvent signer sur : [www.hartbovenhard.be](http://www.hartbovenhard.be)

Info : [brussel@hartbovenhard.be](mailto:brussel@hartbovenhard.be)

é.r. : Rik Baeten, Place du Roi Vainqueur, 22, 1040, Bxl.